

SESSION 8 : GESTION DES MERS ET DES ZONES COTIERES : USAGES, COMMUNAUTES, PLANIFICATION

Cette session a pour objectif de croiser les regards disciplinaires (droit, économie, géographie, histoire, sciences politiques, sociologie...) à propos de la composante sociale des territoires côtiers et maritimes, en se nourrissant d'une diversité de cas étudiés à différentes échelles de temps et d'espace. Il s'agit donc d'explicitier la dimension sociale des changements affectant les zones côtières. Les réflexions, théoriques ou empiriques, devront permettre d'analyser dans le détail et de discuter des transformations sociales qui seraient à l'origine et/ou la résultante des risques affectant les systèmes littoraux.

Dans le champ littoral et maritime, sont attendues des propositions traitant notamment des questions :

- liées à la notion de communauté : intérêt, types (territoriales, professionnelles, etc.), limites
- d'évolution des communautés (structure, leviers, discours...),
- d'érosion de la diversité sociale et culturelle,
- d'action, de participation, de mobilisation ou encore d'empowerment,
- de savoirs et de mémoire,
- d'habitabilité et d'exploitabilité des zones côtières.

Une attention particulière sera accordée aux propositions centrées sur une approche comparée à l'échelle internationale.

Cette session a également pour objectif de traiter des questions de gestion et de planification des zones côtières et maritimes, en se nourrissant d'une diversité de cas étudiés à différentes échelles de temps et d'espace. Il s'agit de voir comment les changements affectant les territoires littoraux et maritimes contribuent à redéfinir les modalités d'intervention des différents acteurs de l'aménagement. Les réflexions devront permettre de décrypter les acteurs, les modalités d'intervention, les logiques qui les sous-tendent, les enjeux d'intégration (politique, spatiale, fonctionnelle...), ou encore les outils de gestion.

Dans le champ littoral et maritime, sont attendues des propositions traitant notamment des questions :

- de l'évolution des acteurs de la gestion et de l'aménagement
- du leadership et du rôle de la puissance publique
- de la gestion intégrée des zones côtières et de planification de l'espace maritime
- liée à la notion de bien commun
- d'élaboration des politiques de gestion et d'aménagement
- liées aux dispositifs techniques (outils de gestion, observatoires, etc.)
- du temps dans la gestion (calendrier d'action, mémoire de l'aménagement, prospective...)
- de la coopération transfrontalière
- des liens entre science et gestion.

Une attention particulière sera accordée aux propositions centrées sur une approche comparée à l'échelle internationale.